

Construction biosourcée

La filière des matériaux biosourcés est prête pour la décarbonation du bâtiment

En accord avec les objectifs de décarbonation du bâtiment fixés par les nouvelles réglementations carbone, RE2020 et décret tertiaire en tête, **la filière des matériaux biosourcés est déjà prête à répondre aux demandes croissantes des professionnels de la construction.** Avec 11 % de part de marché pour les isolants biosourcés en 2021, la filière continue d'investir pour **doubler ses capacités annuelles de production d'ici 2025.**

Les matériaux biosourcés : une industrie en forte croissance

Encouragé par la décarbonation du bâtiment, l'usage des matériaux biosourcés, notamment des isolants et des bétons, se fait de moins en moins rare sur les chantiers de construction. Alors qu'elle représentait à peine 6 % de parts de marché en 2016, les isolants biosourcés représentent désormais **11 % de parts de marché en 2021**. En comble perdus, ils atteignent 20 % de parts de marché, notamment grâce à la ouate de cellulose. Une croissance exponentielle de **+ 138 % en volume et + 105 % en chiffre d'affaires** entre 2016 et 2021.

La filière biosourcée, réunie au sein de l'Association des Industriels de la Construction Biosourcée (AICB), pèse **plus de 120 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2021**. Entre 2015 et 2021, **163 millions de m² d'isolants biosourcés ont été mis en œuvre en France**, soit l'équivalent de plus de 120 000 maisons individuelles isolées. Aujourd'hui, **1 comble perdu sur 5 est isolé avec un isolant biosourcé.**



Béton en fibre de bois © CCB Greentech



Isolation en chanvre, lin et coton © Cavac Biomatériaux

L'atout des biosourcés : des ressources variées, disponibles et renouvelables

Les matériaux biosourcés sont fabriqués à partir de ressources renouvelables et locales issues de la biomasse végétale (bois, chanvre, lin, paille, herbe...), animale (laine de mouton) ou des filières de recyclage (papier, textile).

« Cette variété des ressources, aux contraintes différentes d'un matériau à l'autre, présente un double avantage : d'abord, cela permet à la filière de répondre parfaitement à la demande, même croissante. Ensuite, cela évite l'épuisement des ressources en favorisant la rotation des matériaux », précise Olivier Joreau, Président de l'AICB.

Les matériaux biosourcés

- **Isolants biosourcés** : bois, chanvre, coton, herbe, ouate de cellulose, mix de fibres (chanvre, lin, jute...)
- **Bétons végétaux** : bois et chanvre

Matières renouvelables et véritables puits de carbone naturels, **les matériaux biosourcés contribuent activement à l'objectif de neutralité carbone** fixé par l'Union Européenne à l'horizon 2050. Alors que l'agence de l'ONU pour l'environnement appelait mi-septembre 2023 à une révolution pour décarboner le bâtiment, responsable de 37 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, la filière biosourcée est prête pour faire face aux défis environnementaux à venir.

« Dans un contexte où la pression sur les ressources fossiles est à son paroxysme, l'utilisation massive des biosourcés est une solution aussi ancestrale que pérenne pour éviter l'épuisement des ressources non renouvelables », plaide le Président de l'AICB.

Une filière industrialisée et une capacité de production doublée d'ici 2025

Avec **12 unités de production** pour le marché français (France, Belgique, Suisse, Espagne) et **4 000 emplois directs et indirects**, la filière biosourcée s'est beaucoup industrialisée ces dix dernières années.

« *Le stade de la production artisanale, c'est de l'histoire ancienne ! Aujourd'hui, la plupart des matériaux biosourcés sont sous avis technique, répondent aux DTU ou aux règles professionnelles et aux exigences de la garantie décennale, et bénéficient de la certification volontaire Acermi, au même titre que les matériaux traditionnels* », poursuit Olivier Joreau.

Par ailleurs, les matières premières utilisées pour la fabrication des matériaux biosourcés issus du végétal **stockent du CO₂ (photosynthèse) par nature**.

Pour répondre aux enjeux de la rénovation et de la construction neuve, les industriels de la filière ont engagé **60 millions d'euros d'investissements pour doubler leur capacité de production d'ici 2025**. L'objectif : atteindre une capacité de production de **60 millions de m² de matériaux biosourcés par an**.

L'exemple de Cavac Biomatériaux

Pionnier de **l'isolation à base de chanvre**, Cavac Biomatériaux fabrique depuis 2009, dans son usine de Sainte-Gemme-la-Plaine en Vendée (85), les panneaux isolants Biofib en chanvre ou en mélange de chanvre, lin et coton.

A partir de 2 000 hectares de chanvre cultivés en Vendée et dans les Deux-Sèvres (79) par 250 producteurs partenaires, Cavac Biomatériaux produit chaque année **150 000 m³ d'isolants biosourcés**. Un circuit court où tous les composants de la plante sont utilisés, ne laissant aucun déchet : la paille de chanvre est d'abord défibrée. La fibre ainsi obtenue est ensuite nappée pour produire les panneaux isolants. La chènevotte, l'autre composant issu du process de défibrage, est ensuite revendue pour la fabrication de béton végétal ou de paillage.

Pour accélérer son développement, Cavac Biomatériaux **investit 27 millions d'euros dans une nouvelle usine** en cours de construction à Sainte-Hermine (85), dont la livraison est prévue au deuxième trimestre 2024. L'objectif pour l'entreprise : **tripler sa capacité de production**. Cette nouvelle usine portera la production d'isolant biosourcé de 150 000 m³ à 450 000 m³ par an, avec une trentaine d'embauches à la clé.

« *Nous disposons de 200 000 hectares de culture potentiels et allons porter à 6 000 hectares nos parcelles de chanvre dans les 12 mois. Nous avons donc toutes les ressources nécessaires pour répondre à la demande grandissante du marché, avec de belles perspectives de croissance* », ajoute Olivier Joreau, Président de Cavac Biomatériaux et Président de l'AICB.



L'usine Cavac Biomatériaux de Sainte-Gemme-la-Plaine (85)



Défibrage de la paille de chanvre

A propos de l'AICB

L'Association des Industriels de la Construction Biosourcée (AICB) représente les industries françaises produisant des matériaux à destination du marché de la construction à partir de ressources renouvelables et locales issues de la biomasse végétale (bois, chanvre, lin, paille, herbe...), animale (laine de mouton) ou des filières de recyclage (papier, textile). L'AICB a pour mission de représenter ses membres auprès des pouvoirs publics et autres organismes, de faire reconnaître la construction biosourcée et d'engager des actions afin de promouvoir la qualité des produits d'origine renouvelable proposés par ses membres. L'AICB affirme aussi sa volonté d'étudier les questions d'ordre technique et économique de ses produits et de défendre les intérêts professionnels de ses membres.

Contact presse : Agence Bâti Visibilité

Anne-Cécile Bacquet | Tél. : 06 45 61 63 59 | acbacquet@bati-visibilite.com